

DU Oxyologie paramédicale pour urgences collectives

Domaine :

Sciences – Technologie – Santé

Mention :

Santé

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Santé

Type de diplôme :

Diplôme d'université

Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

Lieu(x) de formation :

Créteil – Campus Henri Mondor

Durée des études :

1 an

Accessible en :

Formation continue

Présentation de la formation

Préparer les infirmiers (IDE, IADE) et cadres infirmiers :

- à intervenir en cas de Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)
- à participer, avec les formateurs et référents SSE, à la rédaction des procédures, à l'animation des exercices et à la formation des acteurs de santé, dans le cadre du plan blanc des établissements et des volets ORSAN

Valider 3 modules de l'AFGU SSE

Capacité d'accueil

30 étudiants

Poursuites d'études

Diplôme d'expertise dans la gestion des interventions d'urgence sanitaire : UPEC (université Paris est Créteil)

Débouchés professionnels

Référent NRBC des établissements de santé

Organisation de la formation

Module 1 : 35 h

- Eléments de stratégie, tactique, logistique – Place des soignants dans les dispositifs ORSEC et ORSAN,
- Les situations sanitaires exceptionnelles. Principes de gestion de crise

Module 2 : 35 h

- Pathologies spécifiques et modalités de triage et de prise en charge de type damage control
- Procédures face à des risques REB et NRC des volets ORSAN
- Retours d'expériences – Méthodologie des exercices plan blanc

Exercice commun avec la capacité : Reproduction d'une chaîne médicale de secours extra hospitalière avec ateliers de mise en situation

Certificat médical d'aptitude demandé et certains enseignements sont couplés avec la Capacité de médecine de catastrophe.

Contrôle des connaissances

- Epreuve pratique : 30 %
- Epreuve écrite finale : 70 %

Calendrier pédagogique

- Début des enseignements : janvier
- Fin des enseignements : Mai

Modalités d'admission en formation continue

- Les cadres de santé
- Les infirmiers anesthésistes diplômés d'état,

- Les infirmiers diplômés d'état

Tarifs 2023-2024 :

- Frais de formation financeur : 2 033 € + 243 € de droits d'inscription
- Contacter dufmc.fc@u-pec.fr pour toute autre situation.

Candidature

L'autorisation d'inscription se fera sur la base d'une lettre de motivation, curriculum vitae et d'un certificat d'aptitude physique (pour l'exercice) à adresser au responsable à dop@samu94.fr
Inscription auprès du département universitaire de formation médicale continue : Les modalités d'inscription : étape par étape

Partenariats

CHU Mondor

Responsables pédagogiques

Reponsable : Matthieu HEIDET

Les coordonneurs : François REVAUX, Didier MICHEL

Comité de Perfectionnement : Eric LECARPENTIER, François REVAUX, Didier MICHEL, Nicolas TRAVERS

CESU SAMU 94

Hôpital Henri Mondor

Secrétariat

Secrétariat du responsable de l'enseignement :

Chantal Vallier

SAMU 94 - Hôpital Henri Mondor

94010 Créteil

dop@samu94.fr

Tél : 01 45 17 95 43